



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 108766

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les difficultés financières des structures d'accueil et d'hébergements des personnes en situation de précarité. En effet, de nombreuses associations adhérentes à la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) déplorent que le budget du secteur de l'inclusion sociale diminue alors que, dans le même temps, le contexte économique et social demeure très préoccupant pour les personnes en grande précarité sociale. La FNARS est attachée à la réforme en faveur de l'accueil des sans-abri dans la mesure où celle-ci s'attaque en priorité au logement, mais la FNARS demande des moyens d'accompagnement pour les réseaux (ingénierie nationale et régionale, formation, etc.) et un recadrage de la méthodologie de l'enquête nationale de coûts, intégrant une phase approfondie sur un certain nombre de territoires pilotes avant sa généralisation sur l'ensemble du territoire. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les orientations budgétaires que le Gouvernement entend prendre pour soutenir la politique d'accueil et d'hébergement des personnes en situation d'exclusion.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108766

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4986

Question retirée le : 2 août 2011 (Fin de mandat)